

Listen to this article

« Et ils chantaient le cantique de Moïse, serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau, en disant : Tes œuvres sont grandes et admirables, ô Seigneur Dieu Tout-Puissant ! Tes voies sont justes et véritables, ô Roi des saints ! » – Apocalypse 15 : 3 – Ostervald.

Plus nous en venons à apprécier la justice divine et la justesse de la sentence de mort prononcée contre notre race, plus nous en venons aussi à apprécier l'amour et la miséricorde de Dieu à notre égard, et à nous réjouir du fait qu'Il veuille que nul ne périsse, et qu'Il ait donc pris des dispositions assez larges, assez élevées, assez profondes, pour que tous puissent se tourner vers Lui et vivre — avoir la vie éternelle. Cette disposition à la miséricorde ne peut ignorer le péché ni permettre au pécheur de ne pas en tenir compte. Il est nécessaire que les rachetés reconnaissent, soient conscients de leur condition déchue, de la justesse de leur condamnation à mort, et que leur rétablissement est entièrement dû à la miséricorde divine. S'ils n'apprennent pas cette leçon, ils ne pourront jamais apprécier les dispositions divines et les seules conditions en vertu desquelles Dieu peut leur accorder la vie éternelle — accepter la grâce et le pardon de Dieu, et Lui obéir, ainsi qu'à ses principes de droiture. Z'06-62 ; R3729:5 (Hymne 79)

Copyright © Association des Etudiants de la Bible